



SÉNAT
Direction de la Logistique et des Moyens généraux
Division de la logistique
Offre d'apprentissage pour la rentrée universitaire 2023-2024
Référence de l'offre : DLMG-APP-2023

Structure d'accueil

Au sein de la **Direction de la Logistique et des Moyens généraux** (DLMG), le garage a pour mission d'entretenir le parc automobile du Sénat.

Durée et modalités du contrat d'apprentissage

Contrat d'apprentissage de **deux ans** débutant à la rentrée de l'année universitaire 2023-2024 (septembre/octobre 2023)

Le rythme de l'alternance sera en corrélation avec celui de l'école et devra permettre une présence **en principe d'une semaine sur deux**. Il sera néanmoins adapté selon le calendrier des épreuves scolaires. L'apprenti(e) aura droit à cinq semaines de congés annuels qui seront posées en fonction du calendrier scolaire et en accord avec le maître de stage. Le télétravail n'est pas possible dans le cadre de cette alternance.

Descriptif de l'apprentissage proposé

L'apprenti(e) sera encadré(e) par le maître d'apprentissage qui restera en contact avec le professeur principal de l'établissement scolaire. Sous son autorité, il(elle) participera aux différentes activités du garage et accomplira des missions adaptées à son cursus scolaire.

Profil recherché

Titulaire d'un bac pro Maintenance Véhicules Automobiles (MVA), étudiant(e) en BTS Mécanique, Maintenance des véhicules ou Métiers de l'automobile, le ou la candidat(e) devra être motivé(e), vif(vive) d'esprit, être une personne ponctuelle et respectueuse de l'institution.

Envoi des candidatures

Les candidat(e)s doivent transmettre leur CV, un relevé de notes des premier et second trimestres 2022/2023, accompagnés d'une lettre de motivation **au plus tard le lundi 1^{er} mai 2023** à l'adresse suivante : apprentissage@senat.fr en indiquant la référence de l'offre d'apprentissage.

En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat peut être contactée au numéro suivant : **01.42.34.20.88**